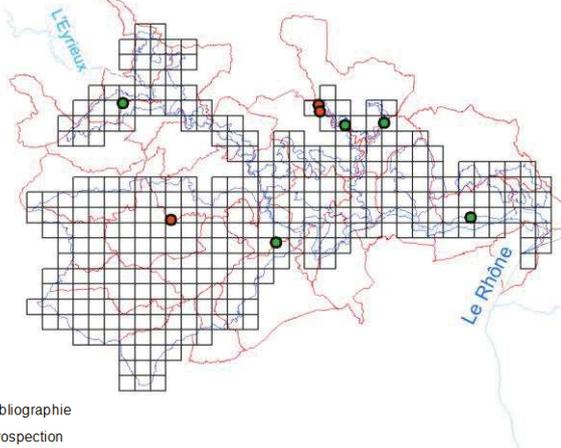


CODE N2000 : 5003	<b>MURIN D'ALCATHOE</b> <i>Myotis alcathoe</i> (HELVERSEN & HELLER, 2001)		<b>Faible</b>
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo : Yoann Peyrard			
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	DD(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn II	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	Non applicable

<b>DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE</b>	<b>LOCALISATION SUR LE SITE B6</b>
<p>Cette espèce est peu représentée dans le territoire B6, trois communes ont fait l'objet de captures durant la prospection PNR MA pour cette espèce. Il s'agit de Silhac, Gluiras et Saint-Jean-de-Chambre. D'autres communes du PNR MA ont fait l'objet de contacts acoustiques durant leur prospection, ainsi que de captures.</p> <p>La reproduction est avérée sur la commune de Silhac avec la présence de femelle allaitante (capture PNR MA, 2009). Première mention certaine pour le PNR MA.</p>	
<b>DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT</b>	
<b>Caractères morphologiques</b>	
Le plus petit Myotis d'Europe. Par rapport au Murin à moustaches, ses petits pieds, son pouce bref et ses oreilles plus courtes et plus claires attirent l'attention. Tragus court n'atteint pas l'échancrure de l'oreille ou à peine.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	L'espèce ayant été décrite récemment (2001 et identification formelle en France en 2002) peu d'information sur son régime alimentaire existe.

<b>Activité</b>	Peu ou pas d'information sur le sujet. Il chasse près de son gîte : un déplacement de 800m a été observé lors d'un radiopistage.
<b>Reproduction</b>	Mise bas la seconde quinzaine de juin début juillet.
<b>Capacités de dispersion</b>	Espèce sédentaire, les distances entre les gîtes d'été et d'hiver sont très faibles.
Habitats d'espèce	
<b>Habitats de reproduction</b>	Peu de gîtes de cette espèce sont connus. La seule maternité connue est dans la fente étroite d'un platane à 8 m de haut.
<b>Habitats d'alimentation</b>	Elle chasse dans une épaisse végétation, le long de lisières très structurées et au-dessus de l'eau sous les rameaux en surplomb. Cours d'eau bordés d'arbres feuillus dense (aulnes, platanes), prairies inondables à bois durs (chêne, charmes) et forêts de montagne sont typiques de cette espèce.
<b>Habitats d'hivernage</b>	Les gîtes d'hivernation sont arboricoles mais peuvent aussi se trouver dans des grottes, des tunnels et d'autres milieux souterrains.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	Espèce a été décrite de Grèce et prouvée sur des séquences d'ADN de Hongrie. Présence confirmée dans d'autres pays mais de manières éparées. La répartition s'étend sans doute du bassin méditerranéen jusqu'à l'Europe centrale et au Caucase, mais limitée à quelques isolats. Les plus vastes répartitions sont en France, dans le nord de la Hongrie et de la Grèce.
<b>France</b>	Présent sur une grande partie de la France, il est absent de l'arc méditerranéen hormis dans les Pyrénées Orientales.
<b>Région</b>	L'espèce est peu connue du fait de sa description récente.
<b>Département</b>	Les données sont éparées, mais toujours à proximité de cours d'eau et de boisement frais, essentiellement sur la moitié nord du département L'espèce est présente sur le territoire du PNR MA.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
Le Murin d'Alcathoe ( <i>Myotis alcathoe</i> ) a été contacté à quelques reprises par détection acoustique sur les communes de Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Sauveur-de-Montagut, Vernoux-en-Vivarais et Saint-Laurent-du-Pape. Elle a été capturée sur les communes de Gluiras, et Silhac dans le cadre des prospections pour le PNR MA.

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente r : reproduction	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois). Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt.</li> <li>- Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires).</li> <li>- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).</li> </ul>
<b>ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle.</li> <li>- Suivre l'évolution des populations (opération refuge des chauves-souris).</li> <li>- Préserver les gîtes.</li> <li>- Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.</li> </ul>

INDICATEURS DE SUIVI
L'espèce est encore très peu connue en Rhône-Alpes. En 2009, une femelle allaitante a été capturée sur la commune de Silhac. Une recherche de gîte de parturition est à engager pour cette espèce afin de caractériser ces gîtes et de connaître la dynamique de la population.